

Communiqué de presse

Monsieur le Député , Madame la Député:

« Et si vous n'aviez plus rien à perdre, comme nous ? »

Objet : Grève de la faim 15eme jour
Lettre ouverte

Tigy, le 27 Avril 2008

Monsieur , Madame ,

Je suis atteint de la maladie de Buerger et je suis dans l'attente d'un diagnostic sur une maladie d'ordre rhumatologique, par conséquent je suis contraint de prendre un lourd traitement.

J'ai entamé un grève de la faim le 13 Avril 2008 afin d'interpeller notre gouvernement sur le quotidien que vivent les personnes malades , les handicapés , les retraités et les familles confrontées à la précarité .

Je cesse officiellement cette grève de la faim le 27 à minuit car moi , je suis à l'écoute de mon corps .
Pour Information : 45 litres d'eau , 56 kg pour 1 mètre 82

Combien de grève de la faim, de grève de soins va t'il falloir pour que nous soyons enfin écoutés !!! Que faut il encore à notre gouvernement ?

Ils vous appartient d'être à l'écoute de vos concitoyens et de prendre vos responsabilités .

Les malades, les handicapés, les retraités, les personnes dans la précarité vous ont lancé un appel en manifestant leur colère lors de rassemblements dans la rue, et cela partout en France. A ce jour, aucune avancée, rien de proposé et une indifférence, un mépris total est perçus par les Français.

Je vous rappelle que ces personnes ont mal, elles souffrent et sont chaque jour de plus en plus désespérées. Comment pouvez vous rester indifférent face à la misère que ces personnes subissent chaque jour.

Notre gouvernement nous dit que les caisses sont vides, mais nous, nous disons que nos réfrigérateurs sont vides !

La baisse constante de notre pouvoir d'achat, la montée du prix des énergies, de l'alimentation, du Pain ! les réformes en cours sur l'assurance maladie et le désengagement de l'état sur ce sujet, font que nous sommes en grandes difficultés.

Nous seront bientôt à la rue, non plus pour manifester mais simplement car nous ne pouvons plus subvenir à nos besoins vitaux.

Je vous demande, en tant que Député, d'interpeller notre gouvernement et de travailler sur les mesures d'urgence suivantes :

Une loi concernant des tarifs préférentiels sur les prix de l'électricité, du gaz, de toutes les énergies dont nous avons besoin dans nos foyers concernant les personnes malades subissant une baisse ou perte de revenus du fait de la maladie, ainsi que les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité.

Une loi afin que l'état, les sociétés de recouvrements soient dans l'obligation de suspendre leurs poursuites dans l'attente (s'il y a) d'une amélioration sur le plan médical, puis financier de notre situation.

Il faut cesser le harcèlement ! Cela est capital et indispensable pour notre santé. Cela engendre un surcoût considérable des dépenses de santé public.

Indispensable car nous sommes des personnes à part entière.

Demandez le retrait des franchises médicales car ces mesures injustes pénalisent les personnes malades. Au prétexte de « responsabiliser » les malades, (en taxant en priorité les patients les plus fragiles et dépendants), notre gouvernement a choisi de mettre à mal encore une fois le principe d'assurance - maladie solidaire hérité du pacte de 1945.

Et de nombreux Français découvrent aujourd'hui, bien tardivement, la question des franchises sur les soins, qui met en difficulté de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections de longue durée, mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus qui ne peuvent déjà plus faire face aux dépenses de santé et ne se soignent plus qu'en repoussant à plus tard leurs démarches de soins.

Je me permets de vous rappeler que le premier principe de base de notre sécurité sociale était :
De cotiser selon ses moyens pour voir ses soins remboursés selon ces besoins.

J'insiste sur le caractère urgent de ces demandes. Nous ne pouvons plus attendre.
Je suis très déterminé car moi aussi je ne peux plus me permettre d'attendre.

Ces mesures nous permettront de pouvoir vivre dans la dignité et d'éviter une catastrophe sanitaire et sociale à l'échelle du pays.

Sur ce constat et nos revendications, sachez Monsieur , Madame , que nous vous interpellons et rendrons publique cette lettre ouverte, car nous sommes très inquiets de la dégradation de notre système de soins solidaire et de la misère face à laquelle nous sommes confrontés. Ceci afin de vous rappeler les principales atteintes à l'accès aux soins aujourd'hui et les conditions de vie que subissent vos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, Madame la Député l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric Taillandier
Co-signé par soutien solidaire par Hélène Mouillac (de Charente)
Collectif National Les Malades Solidaires
Vivre ensemble dans la dignité

Contact
Eric Taillandier
Les Vieilles Tuiles route d'Orléans
45510 Tigy